

SERVICE QUALITE	Bilan des taux CFA & CFPPA
Date	2025

Présentation des résultats et bilans :

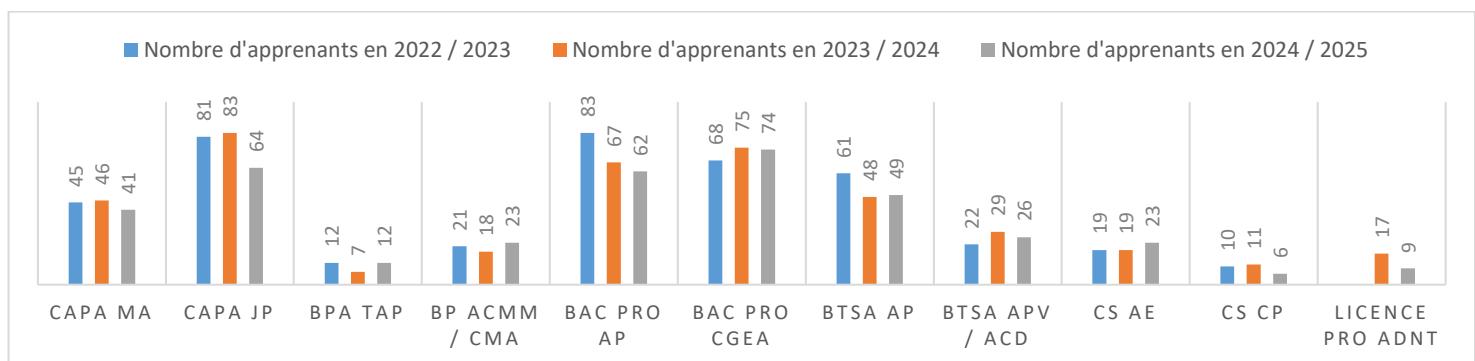
Ce document rassemble les résultats, bilans et enquêtes menés au sein du **Centre de Formation d'Apprentis (CFA)** et du **Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)** de Courcelles-Chaussy, témoignant de notre engagement à évaluer et valoriser la qualité de nos formations ainsi que leur impact sur l'insertion professionnelle et la réussite des apprenants.

TABLE DES MATIERES

I.	Nombre d'apprenants total par formation - CFA	2
ii.	Taux de réussite - CFA	3
iii.	Taux de satisfaction - CFA	4
iv.	Taux d'interruption en cours de formations - CFA	5
v.	Enquête d'insertion apprentis sortants à 6 mois - CFA	6
vi.	Nombre d'apprenants total par formation - CFPPA	7
vii.	Taux de réussite - CFPPA	8
viii.	Taux de satisfaction - CFPPA	9
ix.	Enquête d'insertion apprenants sortants à 6 mois - CFPPA	11
x.	Sources et méthodes de calcul	12
a.	Avertissement	12
b.	Principes	12

I. NOMBRE D'APPRENANTS TOTAL PAR FORMATION - CFA

	Nombre total d'apprenants en 2023 / 2024	Nombre d'apprenants 1ère année	Nombre d'apprenants 2ème année	Nombre d'apprenants 3ème année	Nombre total d'apprenants en 2024 / 2025
	10/2023	18/10/2024	18/10/2024	18/10/2024	18/10/2024
CAPa MA	46	23	18		41
CAPa JP	83	34	30		64
BPA TAP	7	12			12
BP ACMM / CMA	18	14	9		23
BAC PRO AP	67	23	20	19	62
BAC PRO CGEA	75	19	27	28	74
BTSA AP	48	25	24		49
BTSA APV / ACD	29	13	13		26
CS AE	19	23			23
CS CP	11	6			6
Licence pro ADNT	17	9			9
Total	420	201	141	47	389



Les chiffres issus du CFA, obtenus via l'outil de gestion YPAREO, correspondent au cumul des entrées en formation.

II. TAUX DE REUSSITE - CFA

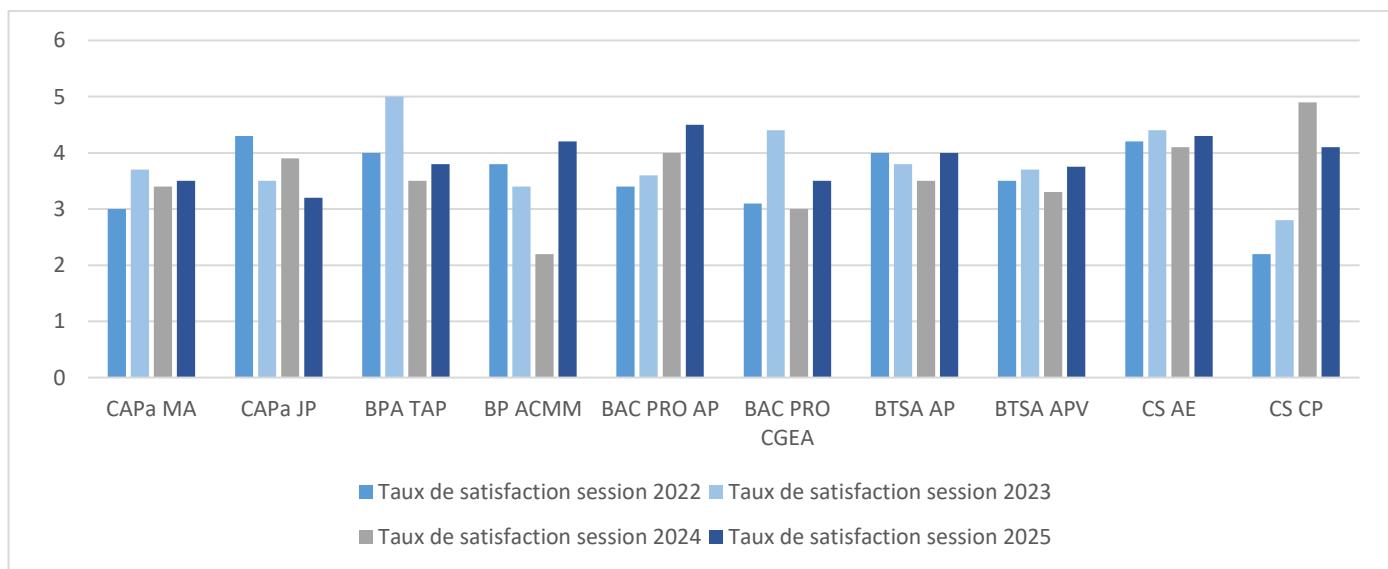
	Taux de réussite session 2022	Taux de réussite session 2023	Taux de réussite session 2024	Nombre d'inscrit à l'examen session 2025	Nombre présentation à l'examen session 2025	Nombre d'admis à l'examen session 2025	Taux de réussite session 2025
CAPa MA	100%	100%	96%	17	17	14	82%
CAPa JP	92%	100%	98%	31	29	28	90%
BPA TAP	40%	90%	38%	12	12	4	33%
BP ACMM	45%	72%	63%	7	7	En cours	En cours
BAC PRO AP	100%	89%	93%	18	18	17	94%
BAC PRO CGEA	76%	93%	79%	28	26	14	50%
BTSA AP	58%	71%	60%	23	23	17	73%
BTSA APV	67%	87%	43%	13	13	10	76%
CS AE	52%	73%	56%	21	21	12	57%
CS CP	75%	44%	60%	6	6	4	67%
Licence pro ADNT			88%	11	11	En cours	En cours
Moyenne / total	70,50%	81,90%	81,90%	187	183	120	66%

Les chiffres issus du ministère correspondent au taux de réussite à l'examen, exprimé en pourcentage. Ce taux est calculé en divisant le nombre de personnes admises à l'examen par le nombre total de personnes présentées à l'ensemble des épreuves, puis en multipliant ce résultat par 100.

- Taux de réussite (%) = (Nombre de personnes admises / Nombre de personnes présentées) × 100

III. TAUX DE SATISFACTION - CFA

	Taux de satisfaction session 2022	Taux de satisfaction session 2023	Taux de satisfaction session 2024	Nombre de réponses	Nombre total d'apprenants dans la promotion au moment du questionnaire	Taux de satisfaction session 2025
	Nbr d'étoiles	Nbr d'étoiles	Nbr d'étoiles			Nbr d'étoiles
CAPa MA	★★★★★	★★★★★	★★★★★	17	17	★★★★★
CAPa JP	★★★★★	★★★★★	★★★★★	29	31	★★★★★
BPA TAP	★★★★★	★★★★★	★★★★★	10	12	★★★★★
BP CMA	★★★★★	★★★★★	★★★★★	5	7	★★★★★
BAC PRO AP	★★★★★	★★★★★	★★★★★	18	18	★★★★★
BAC PRO CGEA	★★★★★	★★★★★	★★★★★	25	28	★★★★★
BTSA AP	★★★★★	★★★★★	★★★★★	23	23	★★★★★
BTSA ACD	★★★★★	★★★★★	★★★★★	4	13	★★★★★
CS AE	★★★★★	★★★★★	★★★★★	19	21	★★★★★
CS CP	★★★★★	★★★★★	★★★★★	6	6	★★★★★
Moyenne / total	3,55/5	3,83/5	3,58/5	17	17	3,5



Le taux de satisfaction des apprenants est un indicateur qui permet de mesurer la perception des apprentis sur leur expérience globale au CFA. Ce taux est établi à partir des réponses à une enquête de satisfaction, réalisée en fin de formation. L'enquête recueille les avis des apprentis sur divers aspects de leur parcours (qualité des cours, accompagnement, infrastructures, etc.).

L'évaluation de cette satisfaction est présentée sous forme d'une note ramenée en étoiles, avec un maximum de 5 étoiles. Chaque apprenant attribue une note, et le taux global est calculé à partir de la moyenne des étoiles reçues.

- Taux de satisfaction = (Note apprenant 1 + Note apprenant 2 + ... + Note apprenant X) / Nombre de réponses

IV. TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATIONS - CFA

	Nb d'apprentis	Ruptures avec resignature	Taux de ruptures avec resignature	Rupture sèche	Taux de ruptures sèches	Rupture total (avec resignature + sèche)	Nb d'apprentis	Ruptures avec resignature	Taux de ruptures avec resignature	Rupture sèche	Taux de ruptures sèches	Rupture total (avec resignature + sèche)
	Année scolaire 2023-2024						Année scolaire 2024-2025					
CAPa MA	46	6	13%	6	13%	12	41	5	12%	6	15%	11
CAPa JP	82	10	12%	15	18%	25	64	4	6%	3	5%	7
BPA TAP	7	0	0%	0	0%	0	12	1	8%	0	0%	1
BP ACMM	17	2	12%	1	6%	3	23	5	22%	3	13%	8
BAC PRO AP	68	6	9%	12	18%	18	62	2	3%	11	18%	15
BAC PRO CGEA	75	10	13%	3	4%	13	74	8	11%	2	3%	10
BTSA AP	48	2	4%	5	10%	7	49	4	8%	5	10%	9
BTSA APV	29	3	10%	1	3%	4	26	5	19%	4	15%	9
CS AE	20	0	0%	3	15%	3	23	1	4%	1	4%	2
CS CP	11	0	0%	2	18%	2	6	0	0%	0	0%	0
Moyenne / total	403	39	7%	48	11%	87	380	35	9%	35	8%	72

Taux de rupture de contrat avec resignature :

Le taux de rupture avec resignature concerne les cas où un contrat d'apprentissage est interrompu, mais l'apprenti signe rapidement un nouveau contrat, généralement avec un autre employeur. Ce taux permet de mesurer la proportion des ruptures qui n'entraînent pas un abandon de l'apprentissage, mais un simple changement d'entreprise.

- Taux de rupture de contrat avec resignature (%) = (Nombre de ruptures avec resignature / Nombre d'apprentis) × 100

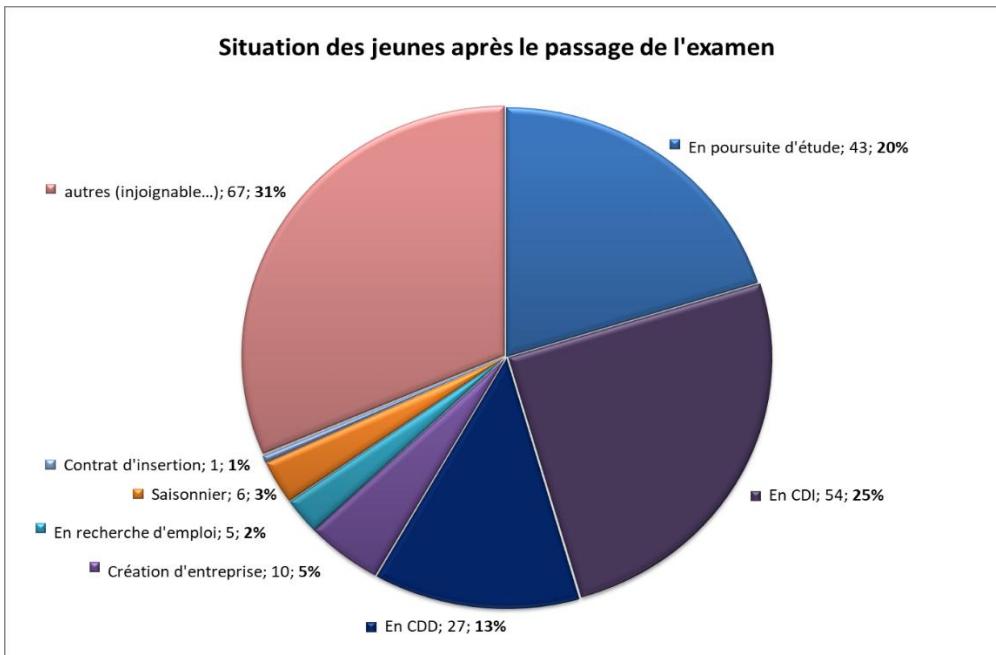
Taux de rupture sèche :

Le taux de rupture sèche, par opposition à celui avec resignature, mesure les cas où un contrat d'apprentissage est interrompu sans qu'un nouvel accord soit signé par l'apprenti. Cela peut signifier un abandon de la formation ou un départ de l'apprenti du système d'apprentissage.

- Taux de rupture sèche (%) = (Nombre de ruptures sèche / Nombre d'apprentis) × 100

V. ENQUÊTE D'INSERTION APPRENTIS SORTANTS A 6 MOIS - CFA

Taux de poursuite d'étude	Taux d'insertion Insertion Pro (Emploi ou Chef d'E)	Nb de répondants contactés	Attente de réponses	Insertion Pro (Emploi ou Chef d'E)	Taux d'insertion Pro session 2024	Poursuite d'étude	Taux de poursuite d'étude session 2024	
Sortants 2023		Sortants 2024						
CAPa MA	19,0%	52,4%	19	4	8	42,0%	10	53,0%
CAPa JP	27,6%	55,2%	28	13	9	32,0%	15	53,0%
BPA TAP	41,7%	8,3%	4	4	3	75,0%	1	25,0%
BP ACMM	91,7%	8,3%	6	2	6	100,0%	0	0,0%
BAC PRO AP	36,4%	30,3%	19	10	11	58,0%	8	42,0%
BAC PRO CGEA	31,3%	62,5%	16	8	8	50,0%	7	43,8%
BTSA AP	38,7%	19,4%	5	15	5	100,0%	0	0,0%
BTSA APV	33,3%	66,7%	10	4	10	100,0%	0	0,0%
CS AE	80,0%	6,7%	17	2	17	100,0%	0	0,0%
CS CP	88,9%	11,1%	9	1	9	100,0%	0	0,0%
Licence pro ADNT	36,4%	13,6%	2	15	2	100,0%	0	0,0%
Moyenne / total	47,7%	31,4%	135	78	88	77,9%	41	19,7%



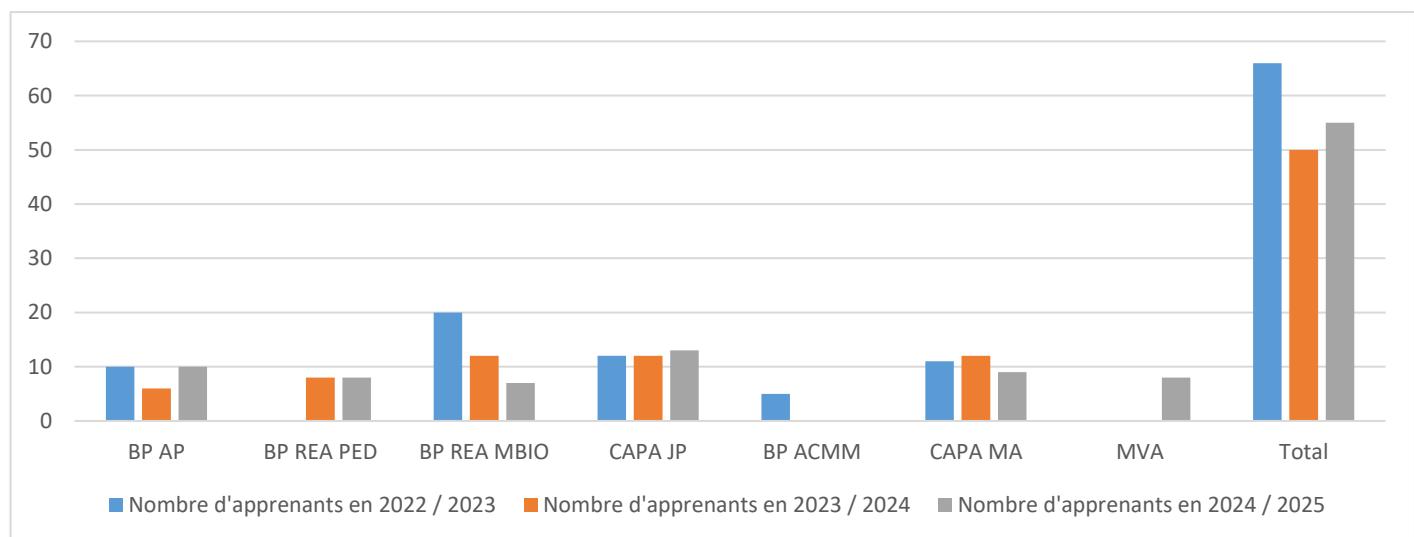
Sur l'ensemble des sortants :

- 46 % des apprenants sortants sont en situation d'emploi
- 10 anciens apprenants ont créé leur entreprise.
- 43 % des apprenants sortants poursuivent leur parcours de formation
- Seulement 2 % des apprenants sortants sont en recherche d'insertion professionnelle.

-> 63 % des jeunes qui ont passé leur diplôme en 2024/2025 ont une situation stable aujourd'hui. En déduisant les jeunes injoignables, ce taux s'élève à 92 % des jeunes contactés.

VI. NOMBRE D'APPRENANTS TOTAL PAR FORMATION - CFPPA

	Nombre d'apprenants en 2022 / 2023	Nombre d'apprenants en 2023 / 2024	Nombre d'apprenants en 2024 / 2025
BP AP	10	6	10
BP REA PED		8	8
BP REA MBIO	20	12	7
CAPA JP	12	12	13
BP ACMM	5		
CAPA MA	11	12	9
MVA			8
Total	66	50	55



Les chiffres issus du CFPPA, obtenus via l'outil de gestion YPAREO, correspondent au cumul des entrées en formation.

VII. TAUX DE REUSSITE - CFPPA

Taux de réussite session 2024	Nombre d'inscrit à l'examen	Nombre présentation à l'examen	Nombre d'admis à l'examen	Taux de réussite
23-24	2024 - 2025			
BP AP	80%	9	9	4 parcours complets 44%
BP REA PED	86%	8	8	7 parcours complets 88%
BP REA MBIO	90%	10	10	10 parcours complets 100%
CAPA JP	92%	11	11	7 parcours complets 64%
CAPA MA	86%	8	8	5 parcours complets 63%
Total	87%	46	46	0 72%

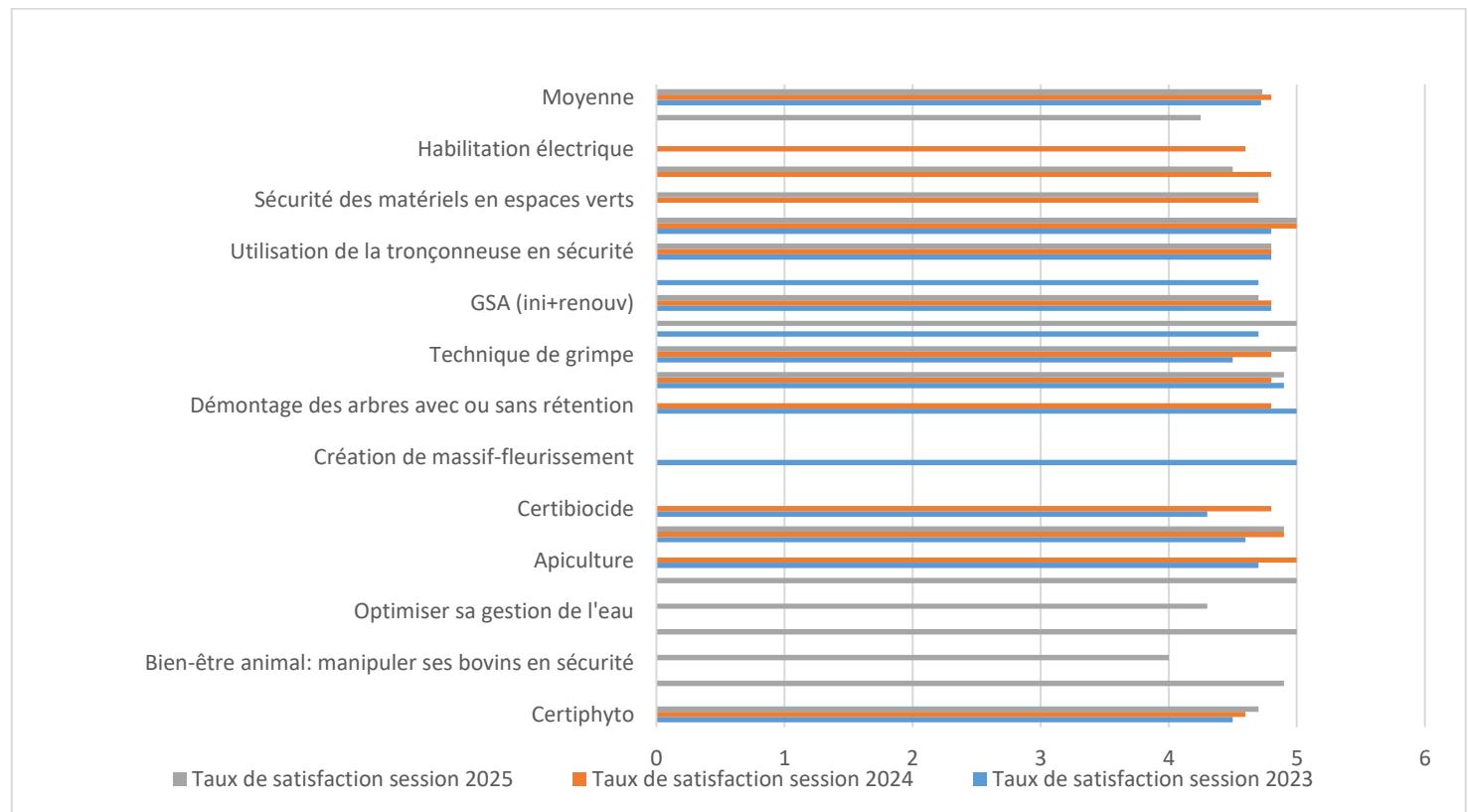
Les chiffres issus du ministère correspondent au taux de réussite à l'examen, exprimé en pourcentage. Ce taux est calculé en divisant le nombre de personnes admises à l'examen par le nombre total de personnes présentées à l'ensemble des épreuves, puis en multipliant ce résultat par 100. **Le taux de réussite est calculé sur les validations total des UC du diplôme.**

- Taux de réussite (%) = (Nombre de personnes admises / Nombre de personnes présentées) × 100

VIII. TAUX DE SATISFACTION - CFPPA

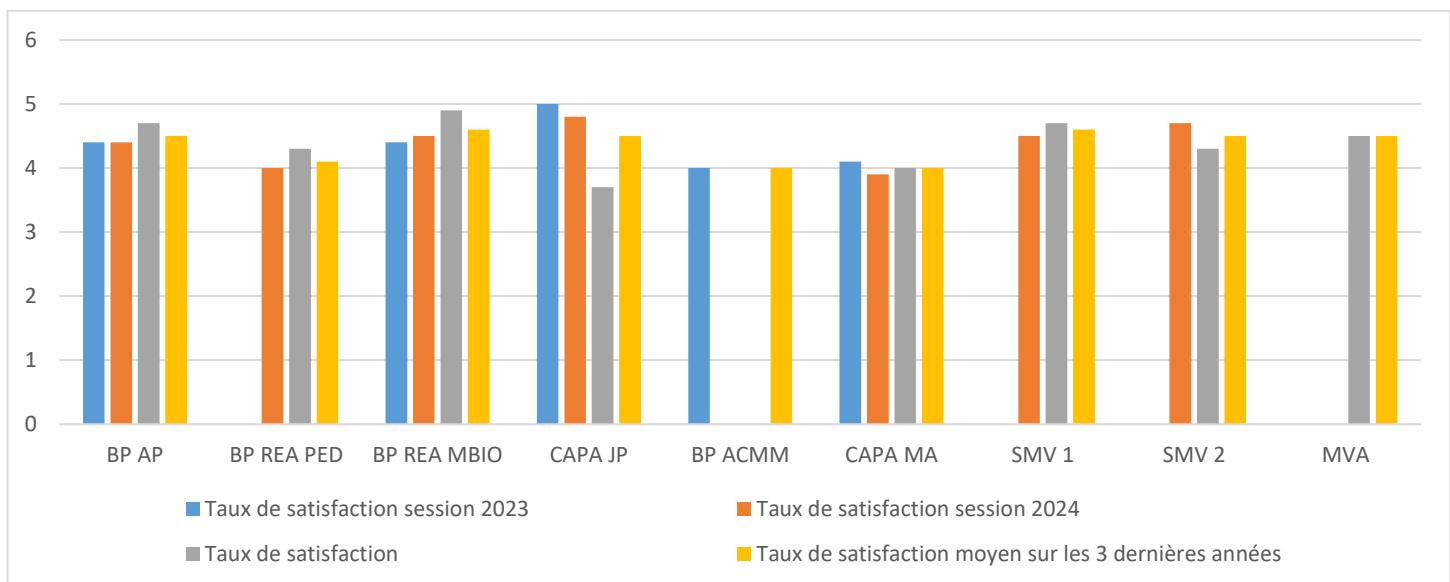
Formations courtes

	Taux de satisfaction session 2023	Taux de satisfaction session 2024	Taux de satisfaction session 2025
Certiphyto	4,5	4,6	4,7
Stocker et valoriser le carbone			4,9
Bien-être animal : manipuler ses bovins en sécurité			4
Haie et agroforesterie			5
Optimiser sa gestion de l'eau			4,3
Conduire un engin télescopique en sécurité			5
Apiculture	4,7	5	En cours
Arboriculture	4,6	4,9	4,9
Certibiocide	4,3	4,8	
Création de massif-fleurissement	5		
Démontage des arbres avec ou sans rétention	5	4,8	
Entretien du petit matériel	4,9	4,8	4,9
Technique de grimpe	4,5	4,8	5
Technique innovante de grimpe et de déplacement en élagage	4,7		5
GSA (ini+renouv)	4,8	4,8	4,7
Utilisation de la tronçonneuse en sécurité	4,8	4,8	4,8
SST	4,8	5	5
Sécurité des matériels en espaces verts		4,7	4,7
Création - rénovation de murs en pierre sèche		4,8	4,5
Habilitation électrique		4,6	
Taille raisonnée des arbres et arbustes d'ornement			4,25
Moyenne	4,72	4,8	4,73



Formations longues

	Taux de satisfaction session 2023	Taux de satisfaction session 2024	Nombre de réponses	Nombre total d'apprenants dans la promotion sortante	Taux de satisfaction	Taux de satisfaction moyen sur les 3 dernières années
	Nbr d'étoiles	Nbr étoiles	2025			Nbr étoiles
BP AP	4,4	4,4	7	9	4,7	4,5
BP REA PED		4	8	8	4,3	4,1
BP REA MBIO	4,4	4,5	8	11	4,9	4,6
CAPA JP	5	4,8	9	9	3,7	4,5
BP ACMM	4					4
CAPA MA	4,1	3,9	6	8	4	4
SMV 1		4,5	7	7	4,7	4,6
SMV 2		4,7	4	4	4,3	4,5
MVA			6	6	4,5	4,5



Le taux de satisfaction des apprenants est un indicateur qui permet de mesurer la perception des apprenants sur leur expérience globale au CFPPA. Ce taux est établi à partir des réponses à une enquête de satisfaction, réalisée en fin de formation. L'enquête recueille les avis des apprentis sur divers aspects de leur parcours (qualité des cours, accompagnement, infrastructures, etc.).

L'évaluation de cette satisfaction est présentée sous forme d'une note ramenée en étoiles, avec un maximum de 5 étoiles. Chaque apprenant attribue une note, et le taux global est calculé à partir de la moyenne des étoiles reçues.

Taux de satisfaction = (Note apprenant 1 + Note apprenant 2 + ... + Note apprenant X) / Nombre de réponses

IX. ENQUÊTE D'INSERTION APPRENANTS SORTANTS A 6 MOIS - CFPPA

	Taux d'insertion Insertion Pro (Emploi ou Chef d'E)	Taux de poursuite d'étude	Nb de répondants	Attente de réponses	Insertion Pro (Emploi ou Chef d'E)	Taux d'insertion Pro session	Poursuite d'étude	Taux de poursuite d'étude	
Sortants 2023		Sortants 2024							
BP AP	100%	0%	6	0	5	83,33%	1	16,67%	
BP REA PED			7	0	7	100,00%	0	0,00%	
BP REA MBIO	78%	11%	12	1	11	91,67%	0	0,00%	
CAPA JP	67%	11%	12	1	7	58,33%	4	33,33%	
BP ACMM	100%	0%							
CAPA MA	63%	0%	7	0	5	71,43%	1	14,29%	
CPP	29%	57%							

Le taux d'insertion à 6 mois mesure la proportion d'apprenants qui, six mois après la fin de leur formation, ont trouvé un emploi, créé une entreprise ou poursuivi une autre formation. Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de nos formations en termes d'accès à l'emploi ou de poursuite d'études.

Ces informations nous aident à ajuster nos formations pour qu'elles restent en adéquation avec les besoins du marché du travail et les attentes des apprenants.

X. SOURCES ET METHODES DE CALCUL

- Des indicateurs sont mis à votre disposition pour vous donner des informations chiffrées utiles dans votre réflexion lors de votre recherche de formation.
- Ces chiffres sont alimentés par notre système d'informations, et issu essentiellement de données de gestion, qui peuvent évoluer dans le temps pour des raisons de saisie administrative.
- Il est donc important de considérer ces données dans une logique de repère, de niveau de performance, de comparaison à la moyenne, plutôt que de données brutes.
- Les années de référence sont rappelées lorsque des statistiques sont affichées.

A. AVERTISSEMENT

Les données et indicateurs présentés doivent être analysés avec prudence, le résultat obtenu étant à remettre en perspective avec plusieurs paramètres qui peuvent expliquer un niveau plus élevé ou plus faible que la moyenne, quelle que soit la qualité de notre prestation : le tissu économique local, le dynamisme du marché du travail, le type de formation dispensé, les exigences des financeurs en matière de public à accueillir, la facilité d'accès d'un centre, etc... Ainsi, un taux différent de la moyenne ne signifie pas uniquement que le CFA et le CFPPA ont bien ou mal fait leur travail, il traduit également d'autres phénomènes externes dont il faut tenir compte.

B. PRINCIPES

- Pour les formations certifiantes (amenant à l'obtention d'un diplôme référencé au RNCP), trois indicateurs clés sont systématiquement fournis : réussite, satisfaction, accès à l'emploi. Pour les formations non certifiantes, un indicateur est systématiquement fourni, le taux de satisfaction, en plus du nombre de stagiaires entrés en formation ;
- Les données sont fournies en cumul annuel sur une durée de 3 ans mises à jours une fois par an au dernier trimestre de l'année civile ;
- Pour chaque indicateur, le niveau de détail a été déterminé en fonction de trois critères, la disponibilité (dépendant du système de gestion et de sa capacité à disposer des informations), la fiabilité statistique (calculer un ratio sur un effectif trop faible n'étant pas fiable) et sa pertinence (certaines formations n'ont vocation qu'à être réalisées sur une période restreinte pour un nombre de sessions limitées).